



TENDER AMENDMENT

RETURN BIDS TO:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3
Bid Fax: (403) 292-4475

The referenced document is hereby amended: unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the contract remain the same.

Issuing Office:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3

MODIFICATION D'APPEL D'OFFRES

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300,
Calgary, AB T2P 3M3
N° de télécopieur pour soumissions : (403) 292-4475

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300
Calgary (AB) T2P 3M3

Title: Réaménagement du centre des opérations du bloc des services d'entretien du parc national du Mont-Riding		
Solicitation No.: / N° de l'invitation : 5P420-17-5024/A	Amendment No.: / N° de modification de l'invitation : 004	Date: May 9, 2017 Date : 9 mai 2017
GETS Reference No.: / N° de référence de SEAG : PW-17-00774185		
Solicitation Closes: / L'invitation prend fin :		
At: 02:00 PM	On: May 16, 2017	Time Zone: Mountain Daylight Time (MDT)
À : 14h00	Le : 16 mai 2017	Fuseau horaire : Heure avancée des Rocheuses (HAR)
Address Inquiries to: / Adresser toute demande de renseignements à : Nicole Levesque-Welch		
Telephone No.: / N° de téléphone : (403) 292-4691	Fax No.: / N° de télécopieur : (403) 292-4475	Email Address: / Courriel : nicole.levesque-welch@pc.gc.ca
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print) À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Address - Adresse		
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Title - Titre		
Signature		Date



MODIFICATION 004

La présente modification vise à répondre aux questions posées dans le cadre de l'invitation à soumissionner 5P420-17-5024/A :

A. QUESTIONS ET RÉPONSES

- Q1. La table des matières du devis mentionne l'annexe A - Analyse d'impact environnemental (J15-029) et l'addenda n° 1; toutefois, nous n'avons pas trouvé cette section.
- R1. Voir le dossier DSP - 5P420-17-5024 pour consulter les documents.
- Q2. Est-ce que l'autorité contractante serait disposée à revoir sa décision concernant l'utilisation d'un cautionnement d'exécution (formulaire TPSGC-PWGSC 505) et d'un cautionnement de paiement de la main-d'œuvre et des matériaux (formulaire TPSGC-PWGSC 506), dont il est fait mention dans les documents d'appel d'offres, au lieu du dépôt de garantie de 20 % comme garantie contractuelle?
- R2. Oui, voir la clause R2890D de la section CG 9.2 des CCUA pour les types et montants de la garantie contractuelle.
- Q3. Pourriez-vous préciser les éléments suivants?
- Carreaux de céramique :
 - Il n'y a aucune spécification relative aux carreaux de céramique.
 - L'emplacement des carreaux de céramique CT 2 dans la pièce 105 (cuisine) qui paraît sur la nomenclature des finis n'est pas indiqué dans aucune des élévations.
 - Revêtement de sol :
 - Il n'y a aucune spécification concernant le revêtement de sol en feuilles de vinyle tel qu'indiqué dans la nomenclature des finis.
 - Seul le revêtement de sol aux résines époxydes est mentionné dans le devis.
 - Est-ce que la résine époxyde prescrite doit être utilisée pour les pièces 107 et 108 pour lesquelles la nomenclature des finis fait mention de béton verni?
 - Plafonds :
 - Il n'y a aucune spécification concernant le plafond en planches de métal, tel qu'indiqué dans la nomenclature des finis.
 - L'article 2.1 (Matériaux) de la section 09 13 00 du devis parle d'acier laminé à froid, ce qui est habituel, mais la note 4 mentionne : Composants apparents de l'ossature de profilés en T : *Anodisé clair*.
 - Clôture :
 - Le dessin A-201 illustre une clôture des deux côtés de l'édifice et la note 10 renvoie au dessin A-101 pour la longueur de la clôture; toutefois, il n'y a pas de spécification concernant la clôture.
 - Types de mur :
 - Pour les murs de type W1, W2, P8 et P9, les plans indiquent du treillis ou de la tôle à riveter en acier de 5 mm. Il n'y a aucune spécification relative à ce matériau.
 - Il n'y a aucune spécification pour les murs P8 et P9 à ossature de poteaux d'acier.
 - Rapport d'étude du sol :
 - Le paragraphe 1.3.1 de la section 31 63 23 du devis précise : **Un rapport d'étude du sous-sol a été préparé et est inclus dans le dossier du projet.** Le paragraphe 1.33.1 de la section 01 10 00 du devis mentionne : « Les documents comportant l'information géotechnique ne sont pas disponibles pour le présent projet. » Il serait extrêmement utile d'avoir cette information pour l'entrepreneur en fondation sur pieux et pour l'ingénieur en géotechnique, dont nous devons retenir les services conformément au paragraphe 3.1.3 de la section 31 63 23, de même que pour la mise en oeuvre de toute la section 31 23 33.



- g. Peinture :
- Il n'y a aucune spécification concernant la peinture des plaques de plâtre.
 - Est-ce que la partie « Bois peint » du paragraphe .2 Surfaces intérieures de l'article 3.9, Nomenclature des finis, de la section 09 91 00 du devis s'applique aux plafonds en contreplaqué des pièces 107, 108 et 116?
- R3. a. La pièce 105 ne contient pas de carreaux de céramique de type CT2. Voir le dossier DSP 4 – 17-5024 pour le devis révisé.
- b. Résine époxyde seulement dans la zone de la douche. Les pièces 107 et 108 devraient comporter du béton verni. Voir le dossier DSP 4 – 17-5024 pour les spécifications révisées.
- c. Voir ci-joint pour la mise à jour au devis.
- d. La clôture permanente qui figure dans le dessin n'est pas comprise dans l'étendue des travaux.
- e. Voir ci-joint pour la mise à jour au devis.
- f. Voir la modification 003 pour le document de géotechnique.
- h. Oui. La peinture prévue pour le bois s'applique aux plafonds en contreplaqué. Voir ci-joint les spécifications mises à jour.
- Q4. Aurons-nous accès à de l'eau pendant la construction?
- R4. Oui
- Q5. Pourriez-vous fournir une spécification pour les cloisons des toilettes?
- R5. Voir le dossier DSP 4 – 5P420-17-5024 pour les documents.
- Q6. Fournirez-vous une spécification pour les carreaux de céramique?
- R6. Voir le dossier DSP 4 – 5P420-17-5024 pour les documents.
- Q7. J'aimerais obtenir des précisions relativement à une incompatibilité entre les détails du béton dans les dessins d'architecture et de structure. Les dessins de structure indiquent un bord de trottoir de 300 mm d'épaisseur tout autour de l'édifice et une épaisseur de 150 mm pour tous les autres trottoirs. Les dessins d'architecture, particulièrement le dessin 15-A101/A404, mentionnent une bordure de stationnement de 150x600 sur le bord du trottoir. De plus, la flèche dans le dessin A101 ne semble pas pointer vers le bon élément, mais devrait probablement désigner les butoirs de stationnement en béton préfabriqué.
- Je serais porté à croire que les dessins de structure ont préséance sur ceux concernant le béton armé, et qu'il s'agit d'un trottoir à bordure épaissie tout autour de l'édifice et d'une bordure non épaissie de 150 mm pour toutes les autres zones revêtues de béton, comme le montrent les dessins architecturaux, mais je crois qu'il faudrait préciser cet élément. Si certaines bordures de 150x600 sont nécessaires, il faudrait l'indiquer plus clairement et préciser les détails d'armature.
- De plus, pourriez-vous préciser si la longueur du goujon ou tirant indiquée dans les dessins correspond à la longueur totale de la tige, à la longueur de la longue branche ou à la longueur de saillie d'une pièce de béton à l'autre?
- R7. Détail 15/A-404 : Élimination de la mention de la « bordure de stationnement en béton de 150x600 ». Le trottoir comporte une bordure de 300 mm d'épaisseur comme le mentionnent les dessins de structure. Voir ci-joint l'information mise à jour.



- Q8. Le dessin E-401 illustre des gâches électriques et un ouvre-porte automatique pour personnes handicapées. Ce matériel ne figure pas dans la nomenclature de quincaillerie des portes. Si ces articles doivent faire partie du contrat, nous devons avoir une spécification pour la porte et la quincaillerie que le fournisseur pourra respecter.
- R8. La quincaillerie associée aux portes avec ouvre-porte automatique a été ajoutée (portes 106A et 106B).
- Q9. Quelles sont les dimensions du stationnement en gravier et quelle est portée des travaux?
- R9. Tel qu'indiqué au dessin A-101 « Plan du site », le stationnement en gravier se limite à 34 places adjacentes à l'édifice. Les « futures places de stationnement » également illustrées sur ce plan ne sont pas comprises dans l'étendue des travaux.
- Q10. Pourriez-vous préciser la marque et le type de revêtement de sol demandé? Je constate que la nomenclature des finis des pièces indique le revêtement de sol pour chaque pièce, mais ne précise pas la marque. Nos sous-traitants en revêtements de sol nous informent qu'il existe une vaste gamme de revêtements.
- R10. Voir ci-joint les spécifications relatives au revêtement de sol en feuilles de vinyle.
- Q11. Nous avons reçu plusieurs demandes d'entrepreneurs en fondations sur pieux pour l'obtention d'une étude de sol du site. Avez-vous de l'information à ce sujet?
- R11. Voir la modification 003 pour le document de géotechnique.
- Q12. En ce qui concerne le dessin A-001 -
- a. Nomenclature de construction des murs :
 - i. W2, P8 et P9 : Pourriez-vous préciser quel produit utiliser pour le *treillis ou la tôle à riveter en acier de 5 mm*?
 - b. Nomenclature de construction des plafonds : Pourriez-vous préciser quel produit utiliser pour les plafonds AT1, AT2 et C4? Le devis donne certaines précisions concernant le plafond AT1, mais les deux autres plafonds ne semblent pas exister ailleurs.
 - c. Nomenclature de construction du toit :
 - i. Le dessin de structure S-101 précise dans les notes concernant le bois « un support de revêtement en contreplaqué de 13 mm avec attaches en H ou cales... ».
 - ii. et ajoute ce qui suit : « Support de revêtement de toit et de murs en contreplaqué... avec cales aux joints du support de revêtement » – Cette exigence semble excessive compte tenu du travail en cause. Nous proposons un contreplaqué en bois de 5/8 à rainures et languettes au lieu des attaches en H et des cales, car les coûts de main-d'œuvre dans ce dernier cas seraient excessifs.
 - d. Nomenclature des finis :
 - i. Le produit n'a pas été précisé pour le revêtements de sol CT1, RB1, SV1, SV2 et SV3.
 - ii. Il y a une section du devis sur le revêtement de sol en résine époxyde (EP), mais la nomenclature des finis des pièces, de même que les dessins n'illustrent PAS de plancher en résine époxyde. Veuillez préciser.
- R12. a.i) Mise à jour dans la modification
- b. Mise à jour dans la modification



c.ii. Non. Aucun changement apporté aux détails.

d.i. Mise à jour dans la modification

d.ii. Fini en résine époxyde dans la zone des douches. Mise à jour du devis concernant le revêtement de sol en résine époxyde.

Q13. Les dessins A-201 et A-301 illustrent en élévation des planches de bordure montées verticalement sur les bords du toit. Le dessin détaillé A-401 montre des planches de bordure, des bordures -faces métalliques et des gouttières montées sur un prolongement de chevrons biseauté en bout. Ce biseau présente un certain nombre de problèmes d'installation, de même que des problèmes à long terme relatifs à l'évacuation des eaux et à la détérioration des fixcations des bordures et gouttières. Veuillez préciser ce plan détaillé.

R13. Le plan détaillé a été mis à jour pour correspondre aux élévations. Mise à jour dans la modification.

Q14. En ce qui concerne le dessin A-401:

a. Les détails montrent des murs en coupe munis d'un profilé de fléchissement au-dessus de sablières des murs intérieurs et un profilé de dilatation au-dessus des murs extérieurs. Nous comprenons l'exigence concernant le profilé de fléchissement pour les murs intérieurs, mais nous ne voyons pas à quoi servira le profilé de dilatation sur les murs extérieurs. Cette exigence entraînera des problèmes pour l'ancrage des fermes aux sablières des murs et semble inutile. Prière de préciser le but de ce raccord d'expansion pour les murs extérieurs.

R14. Le profilé de dilatation a été éliminé pour les murs extérieurs. Mise à jour dans la modification.

Q15. Relativement à l'article 2.1 de la section 04 22 00 du devis :

a. deux types de placage des blocs sont mentionnés. Le dessin A-201 n'indique l'installation d'un seul type. Le dessin S-107(1) illustre deux finis de maçonnerie distincts et un seuil additionnel. Toutefois, ce même dessin précise « voir plans d'architecture ». Pourriez-vous préciser le type de maçonnerie et les endroits où celle-ci doit être installée sur les élévations d'architecture?

R15. Mise à jour sous cette modification

Q16. J'aimerais savoir qu'elle est l'autorité émettrice du permis et quels sont les tarifs des permis (s'ils diffèrent de ceux du CPIO)?

R16. Voir le devis pour les éléments suivants :

1.15 Permits, Licenses, Certificates and Fees

.1 Contractor shall pay for all permits, licenses, certificates and all fees required for performance of the Work in accordance with General Conditions and Supplementary Conditions

There is no permitting requirement for work done in Riding Mountain National Park for Parks Canada. However business permits are required for all contractors and subcontractors. These can be obtained at the Administration building in Wasagaming at a base cost of \$98.10. To obtain such a permit the contractor must show proof that they carry commercial general liability insurance (see insurance requirements within solicitation document) for the period of validity of the licence. Proof of the required liability insurance must be submitted to the Park Administration office prior to issuance of a National Parks Business Licence.

Q17. Le type de plafond C4 exige un panneau métallique de 203 x 305. Nous n'avons pu trouver un panneau de ces dimensions. Aviez-vous à l'esprit un fabricant particulier pour ce type de panneau puisqu'il existe un grand nombre de types différents?

R17. Voir ci-joint pour la mise à jour du devis.



- Q18. De plus, le devis exige pour la salle d'entrevue et les zones de la CR des murs recouverts de treillis ou la tôle à riveter en acier de 5, mais nous sommes incapables de trouver un produit de 5 po auprès de nos fournisseurs. Est-ce que ces feuilles devraient avoir une épaisseur de 5 mm?
- R18. Oui. Des tôles de 5 mm d'épaisseur ou un grillage robuste à mailles losangées de 3/4 de pouce en tôle d'acier déployée de calibre 9. Mise à jour dans la modification, sous forme de note au dessin A-001
- Q19. Le mur extérieur est un mur à ossature de poteaux de bois. L'acier devrait-il donc être assemblé avec des rondelles de protection et des vis ou les murs intérieurs dans cette zone sont-ils à poteaux d'acier afin de pouvoir être fixés par rivetage?
- R19. Oui.
- Q20. La nomenclature des couleurs (mentionnée à la section 09 06 00) ne se trouve pas dans le devis. Savez-vous où elle se trouve?
- R20. Il n'y a pas de nomenclature des couleurs à l'étape de l'appel d'offres. La nomenclature des couleurs sera fournie après l'attribution du marché. Les couleurs seront choisies par le représentant du Ministère à partir de la palette de couleurs standard du fabricant. Le renvoi à la section 09 06 00 a été éliminé dans la modification.
- Q21. En ce qui concerne le toit métallique, il est uniquement fait mention du support de couverture quand il s'agit d'une « protection du débord de toit ». Est-ce que le support de couverture doit être installé sur toute la surface du toit ou juste aux débords, aux noues et au faîtage?
- R21. Oui. Sur toute la surface du toit. Mise à jour dans la modification.
- Q22. Est-ce que la couverture à joints debout doit être étanchée aux chevauchements?
- R22. Installation d'un produit d'étanchéité tel qu'exigé par le fabricant des joints debout.
- Q23. Lorsqu'il est fait mention d'une « membrane pare-air » dans l'assemblage des murs extérieurs, de quel type de produit est-il question? Est-ce que la membrane Tyvek Commercial suffit ou voulez-vous une membrane autocollante, comme Sopraseal Stick VP ou Bakor Blueskin VP160?
- R23. De type peeler et coller. Mis à jour dans la modification.
- Q24. La spécification concernant l'isolation de l'édifice mentionne plusieurs fois l'isolation du toit extérieur, mais les dessins n'en font pas mention, ni le plan du toit R1. Doit-il y avoir de l'isolant sous la couverture métallique?
- R24. Aucun isolant requis sous la couverture métallique. Mis à jour dans la modification.
- Q25. Quel type d'isolant est exigé pour les murs extérieurs W1 et W2? Polystyrène de type 3? Les détails des murs W1 et W2 indiquent un isolant RSI 3,5, mais le seul type d'isolant rigide mentionné dans le devis est le polystyrène de type 3 qui offre un RSI 5.
- R25. L'isolant rigide mentionné dans les dessins correspond au total à RSI 3,5 (pour 100 mm). L'isolant de type 3 dont il est fait mention dans le devis est de type RSI 0,87/25 mm (R5/pouce) = RSI 3,5 / 100 mm (R20/4 pouces).
- Q26. Serait-il acceptable d'utiliser des fixations à vis et plaques pour fixer l'isolant dans les murs extérieurs W1 et W2?
- R26. Oui
- Q27. Quels profils et quelles couleurs sont prévus pour le revêtement extérieur en métal?
- R27. Included in amendment.



- Q28. Pourriez-vous fournir certaines précisions quant au revêtement de sol en feuilles de vinyle? Les spécifications ne précisent aucune marque ni type?
- R28. Specification section included in amendment.
- Q29. Prière de fournir des précisions sur les profils de parement des murs et du toit de VicWest.
- R29. Included in amendment.
- Q30. Existe-t-il une spécification concernant les câbles pour le câblage de données et de voix? CAT5e ou Cat6 -- câbles FT4 ou FT6.
- R30. Not to be included under this contract.
- Q31. Y a-t-il une marque précise pour les prises de transmission de la voix et des données? Des prises peu coûteuses peuvent être de très mauvaise qualité.
- R31. Not to be included under this contract.
- Q32. Existe-t-il une spécification pour le haut-parleur et l'équipement requis pour ce système? Spécification concernant l'ampérage?
- R32. Parcs Canada fournira la radio, l'antenne et 50 pi de câble pour relier les deux. Il incombera à l'entrepreneur d'installer ce matériel et de relier la radio à un haut-parleur installé dans le couloir principal. L'entrepreneur doit fournir le haut-parleur et le câblage qui relie la radio au haut-parleur. Parcs Canada fournira une radio Motorola APX 4500. Le haut-parleur auxiliaire fourni par l'entrepreneur devra être compatible avec ce modèle de radio et devra comporter un contrôle de volume indépendant.
- Q33. Est-ce que le câblage de la voix aboutit dans la salle des serveurs ou au point de démarcation de l'édifice?
- R33. Not to be included under this contract.
- Q34. Il n'y a pas de spécification pour l'équipement associé au serveur TI.
- R34. Not to be included under this contract.
- Q35. Le revêtement de sol mentionné dans la nomenclature des finis des pièces SV 1, 2 et 3 correspond à des feuilles de vinyle. Le devis ne comprend aucune spécification à cet égard. Pourriez-vous la préciser?
- R35. Specification included in amendment.
- Q36. Le dessin A-101 mentionne une clôture à l'extérieur de l'édifice. Cette clôture figure également dans le dessin d'élévation A-201. Il n'y a pas de description détaillée ni profil quant à la construction de cette clôture ou aux matériaux à utiliser. Pouvez-vous préciser?
- R36. La clôture permanente qui figure dans le plan n'est pas comprise dans l'étendue des travaux.
- Q37. Spécification relative au revêtement de sol en feuilles de vinyle
- a. La nomenclature des finis du dessin A-001 indique 3 différents types de revêtement de sol en feuilles de vinyle (SV1, SV2, SV3), mais aucune autre information n'est fournie dans les dessins ou le devis qui permettra à un entrepreneur en revêtements de sol de fournir une soumission. Veuillez donner de plus amples renseignements quant au produit, à la couleur et autres caractéristiques exigés pour ces 3 types de revêtement de sol en feuilles de vinyle.
- R37. Specification included in amendment.
- Q38. Clôture à mailles losangées



- a. Le dessin A-101 indique une clôture aux extrémités est et ouest de l'édifice. Cette clôture paraît également sur le dessin A-201, mais aucune autre référence n'est faite à cette clôture dans le devis. Pourriez-vous fournir une spécification ou un plan détaillé qui donnera de l'information adéquate concernant le matériau, la hauteur et autres caractéristiques acceptables, afin que l'entrepreneur puisse fournir une soumission?
- R38. Référer à la réponse fournie à la question n° 3.
- Q39. Parement métallique préformé
- a. Le paragraphe 2.2.1 aux pages 2 et 3 de la section 07 46 13 (Parement métallique préformé) des spécifications indique « VicWest Steel Inc., selon le profil sélectionné par l'ingénieur », mais aucune autre mention n'est faite quant au profil du métal VicWest souhaité. Il existe de nombreux profils, mais sans savoir le profil et la couleur exacts nous ne pouvons fournir un prix précis pour cette partie des travaux. Veuillez préciser le profil et la couleur du parement métallique préformé souhaité?
- R39. Updated in amendment.
- Q40. Toiture en feuilles de métal
- a. Dans la section 07 61 00 du devis (Toiture en tôle), nous ne trouvons aucune mention du profil ni de la couleur du métal voulus. Il existe de nombreux profils, mais sans savoir le profil et la couleur exacts nous ne pouvons fournir un prix précis pour cette partie des travaux. Veuillez préciser le profil et la couleur de la toiture métallique souhaités.
- R40. Updated in amendment.
- Q41. Système de plafond en planches métalliques
- a. Le plan de construction des plafonds au dessin A-001 précise pour les plafonds de type C4 un système de planches métalliques de 203x305, mais aucun autre dessin ni spécification ne précise le produit voulu. Étant donné qu'il existe de nombreux produits variant en qualité et en coût, nous ne pouvons fournir une soumission précise pour cette partie des travaux sans obtenir de plus amples renseignements. Prière de fournir une spécification pour ce produit.
- R41. Updated in amendment.
- Q42. Soffites en contreplaqué
- a. Selon le dessin A-401, murs W1 et W2, un soffite en contreplaqué préfini doit être installé sous les gouttières de toit, mais aucune autre mention de ce produit n'est donnée dans le devis. Veuillez fournir une spécification pour le produit souhaité, afin que nous puissions fournir un prix à cet effet.
- R42. Sous soffite, remplacement de la mention « soffite en contreplaqué préfini avec joints, tel que requis et événements continus » par « panneaux ventilés Smooth HardieSoffit de James Hardie ». This has been updated in amendment.
- Q43. Raccord de dilatation des panneaux supérieurs de mur
- a. La coupe des murs W1 et W2 du dessin A-401 précise pour les murs extérieurs que les panneaux supérieurs doivent être fabriqués avec un raccord de dilatation et renvoie aux dessins de structure, mais ceux-ci, de même que le devis, ne donnent aucune autre indication à cet égard. Veuillez fournir une indication structurale de l'installation exigée pour les panneaux supérieurs de mur.
- R43. Élimination du raccord de dilatation. Updated in amendment.



- Q44. La nomenclature des finis fait référence à SV1, 2 et 3 et aussi à des carreaux de céramique (CT1 et 2). La division 9 ne comporte aucune spécification pour ces produits. Pourriez-vous fournir de plus amples renseignements?
- R44. Specification included in amendment.
- Q45. Au dessin A-001, pour les types de murs W2, P8 et P9, il est précisé qu'il faut utiliser des indicateurs du treillis ou de la tôle à riveter en acier de 5 mm, mais aucune spécification ne concerne cette exigence. Veuillez fournir des précisions.
- R45. Tôles d'acier de 5 mm d'épaisseur ou un treillis à haute résistance à motif losangé de 3/4 pouce en tôle d'acier déployée de calibre 9. Included in amendment.
- Q46. Les coupes de murs types 1 et 2 du dessin A-401 mentionnent des soffites en contreplaqué préfini et des événements continus, mais aucune spécification n'est donnée. Veuillez fournir des précisions.
- R46. Sous soffite, remplacement de la mention « soffite en contreplaqué préfini avec joints, tel que requis et événements continus » par « panneaux ventilés Smooth HardieSoffit de James Hardie ». This has been updated in amendment.
- Q47. Dans le dessin A-001, les détails relatifs aux types de murs W1 et W2 mentionnent une membrane pare-vent pour l'extérieur du système mural, mais aucune spécification n'est donnée. Veuillez fournir des précisions.
- R47. Updated in amendment.
- Q48. Au dessin A-003, le plan des portes précise que les portes 101A, 101B, 106A, 106B, 115A, 115B, 119B, 132A et 132B doivent être en aluminium dans un bâti en acier embouti. Notre fournisseur de portes en acier nous informe qu'il n'a jamais vu une construction du genre et ne le recommanderait pas. Veuillez préciser.
- R48. Toutes les portes en aluminium (101A, 101B, 106A, 106B, 115A, 115B, 119B, 132A et 132B) doivent être installées dans des bâtis en aluminium tel que précisé à la section 08 12 00 du devis. Updated in amendment.
- Q49. Pouvez-vous fournir de plus amples renseignements sur ce qui suit?
- Le dessin A-003 exige des bâtis de porte en aluminium PSF et IPSF, alors que l'article 2.4 de la section 08 12 00 du devis parle de bâtis en aluminium. Veuillez préciser ce qu'il faut utiliser.
 - Le paragraphe 2.4.3 de la section 08 12 00 du devis mentionne des fenêtres extérieures de marque Kawneer 5525 Isoweb, alors que les paragraphes 2.2.1 à 2.2.7 de la section 08 50 00 parlent de fenêtres Kawneer série 516 Isoport. Veuillez préciser ce qu'il faut utiliser.
 - Prière de préciser le fini aluminium pour les portes, les bâtis et les fenêtres en aluminium. Le paragraphe 2.2.1 de la section 08 12 00 fait mention d'un fini de peinture Duranar, alors que l'alinéa 2.4.1.1 de la section 08 50 00 indique un fini anodisé incolore et le paragraphe 2.5.1 mentionne une peinture appliquée par poudrage.
 - Veuillez préciser si le vitrage des portes de métal creuses doit comporter du verre armé comme le mentionne le paragraphe 3.4.1 de la section 08 80 00, étant donné que certaines portes creuses, comme les portes de type D et certaines portes de type F, tel qu'indiqué dans le dessin A-003, ne requièrent pas de degré de résistance au feu.
 - Veuillez préciser quelles fenêtres intérieures doivent comprendre du verre céramique résistant au feu comme le mentionne le paragraphe 3.4.2 de la section 08 80 00.
- R49. a) Toutes les portes en aluminium (101A, 101B, 106A, 106B, 115A, 115B, 119B, 132A et 132B) sont installées dans des bâtis en aluminium, tel que précisé à la section 08 12 00 du devis. Updated in amendment.
- Kawneer Série 516 Isoport Updated in amendment.
 - Peinture appliquée par poudrage Updated in amendment.
 - Vitrage des portes. Mise à jour comprise dans l'addenda de modification.



d. Verre céramique pour les portes 107 et 120 seulement. Mise à jour dans la modification concernant le vitrage des portes et fenêtres.

B. MODIFICATIONS AUX SPÉCIFICATIONS

1.1 Référez à la Section 04 22 00 – Concrete Unit Masonry

- 1.1.1 Remplacer 2.1.3 avec “Concrete cap stone: solid, heavy weight, metric modular 150 mm, 140 deep x 90 high x190 wide, as manufactured by Expocrete. Colour: as selected by the Departmental Representative from manufacturer’s standard colours.”
- 1.1.2 Remplacer 2.1.4 avec “Split Face Block Veneer: solid, heavy weight, metric modular 100 x 100 x 400 mm nominal, as manufactured by Expocrete. Colour: as selected by the Departmental Representative from manufacturer’s standard colours.”

1.2 Référez à la Section 07 21 00 – Building Insulation

- 1.2.1 Remplacer 2.1.1.1 avec: Location: roof, exterior walls, interior walls as indicated on drawings and miscellaneous locations where indicated on drawings and specified herein.
- 1.2.2 Effacer 2.1.2.1: Location: Roof (Rigid insulation not to be installed under metal roofing).
- 1.2.3 Effacer 3.4: Installation – Roof (all sub points .1, .2, .3, .4).

1.3 Référez à la Section 07 27 00 – Air Barrier Vapour Retardants

- 1.3.1 Additionner 2.1.2: Membrane Air Barrier: self-adhering, water resistant air barrier membrane, minimum thickness 0.50 mm. Acceptable products: Bakor Blueskin VP160, Grace Perm-A-Barrier VPS, Sopraseal Stick VP.

1.4 Référez à la Section 07 46 13 – Preformed Metal Siding

- 1.4.1 Remplacer 2.2.1 avec: Exterior steel sheet cladding: factory preformed precoated metal.
 - 1.4.1.1 Acceptable products: VicWest Steel Inc., profile AD 300-R.
 - 1.4.1.2 Colour: as selected by the Departmental Representative from manufacturer’s standard colours.

1.5 Référez à la Section 07 61 00 - Sheet Metal Roofing

- 1.5.1 Remplacer 1.3.3 avec: Submit a design brief for the metal roofing system including fastenings and anchorages on the Shop Drawings.
- 1.5.2 Additionner 2.1.7: Ice and water shield: high temperature roof underlayment, rubberized asphalt membrane, minimum thickness 1 mm (40 mils). Acceptable products: Henry PE200HT, Grace Ice and Water Shield HT.
- 1.5.3 Additionner 3.1.7: Provide ice and water shield under sheet metal roofing installed in accordance with manufacturer’s printed instructions. Lap joints 150 mm.
- 1.5.4 Effacer 3.4 – Snow Guard System.

1.6 Référez à la Section 09 13 00 – Suspended Ceilings

- 1.6.1 Additionner 2.2.2: Acceptable Products: Fine Fissured Open Plan, #1757, by Armstrong. Radar High –CAC, High NRC Acoustic Panels by CGC.



1.6.2 Additioner 2.4: Suspended Metal Plank Ceiling System. Single skin metal plank ceiling. Prime painted 2.7 mm thick (12 gauge) non-perforated panels. Construction consists of 305 mm wide x 2438 mm long single layer metal planks supported by perimeter and T angles. Acceptable product: BarrierDek by Trussbilt.

1.7 Additioner Specification Section 09 30 13-Ceramic Tile, voir pièce jointe.

1.8 Additioner Specification Section 09 65 16-Resilient Flooring, voir pièce jointe.

1.9 Effacer en entier Section 09 70 00-Epoxy Flooring, remplacer avec Section 09 70 00-Epoxy Flooring (voir pièce jointe).

1.10 Référez à la Section 21 05 01 – Common Work Results for Mechanical

1.10.1 Additioner à 1.30.5.37 Plumbing Brass: Zurn.

1.10.2 Additioner à 1.30.5.38 Plumbing Fixtures: Zurn.

1.10.3 Additioner à 1.30.5.45 Sinks – Stainless Steel: Novanni AMI.

1.10.4 Additioner à 1.30.5.48 Tanks – Expansion: Calefactio (formerly HG Specialties).

1.10.5 Additioner à 1.30.5.56 Valves – Pressure Balanced Mixing: Zurn.

1.11 Référez à la Section 22 11 16 – Domestic Water Piping

1.11.1 Amend 2.1.1.2 to read “Buried or embedded: copper tube, soft annealed, type L: to ASTM B 88M or Rehau Municipex PEXa: to AWWA C904, CSA B137.5, ASTM F876, ASTM F2657, NSF/ANSI Standard 14 and 61. PEXa to installed with trace wire.”

1.12 Référez à la Section 23 21 13.33 – Geothermal Heat Exchangers – Vertical, Closed Loop

1.12.1 Effacer 2.1.1.2. Warranty of the piping will be covered by Contractor’s warranty.

1.12.2 Effacer 2.1.1.4. Field manufactured U-bends are acceptable.

1.12.3 Modifier 2.4.1 pour lire: “U-bend pipe separators shall be used to position the U-bend pipes against the borehole wall directly across from one another. Position separators every 3 metres on the U-bend pipe.

1.12.4 Effacer 3.1.6.2.

1.13 Référez à la Section 33 36 00 – Utility Septic Tanks

1.13.1 Modifier 2.1.3 pour lire “Tank to be suitable for burial up to 2.13 meters below grade to top of tank.”

1.14 Référez à la Section 04 22 00 – Concrete Unit Masonry

1.14.1 Effacer clause 3.4.2.

1.15 Refer to Section 07 61 00 – Sheet Metal Roofing

.1 Additioner 2.1.1.1: Acceptable products: Vicwest Tradition 100
Flynn Accu-Steel

Additioner 2.1.1.2: Colour as selected by the Departmental Representative from manufacturer’s standard colours.



1.16 Référent à la Section 08 12 00 – Aluminum Windows, Doors and Screens

Remplacer 2.2.1 avec: All exposed aluminum surfaces, shall be finished with factory applied Permacoat Powder Coating in accordance with Architectural Aluminum Manufacturers Association (AAMA) 2604. Colour: as selected by the Departmental Representative from manufacturer's standard colours.

Remplacer 2.4.3 avec: Frames for exterior and interior windows: Kawneer fixed window framing, refer to specification section 08 50 00.

1.17 Référent à la Section 08 36 13 – Sectional Overhead Doors

.1 2.2.1.1: Add the following overhead doors to the list of acceptable products:

Model 3212 (20 ga) as manufactured by Reimer Overhead doors.
TX380 Insulated Sectional Overhead Door by Upwardor.

.2 2.4.1.1: Add the following electric operators to the list of acceptable products
Liftmaster BMT5011, ½ HP

1.18 Référent à la Section 08 50 00 – Windows

1.18.1 Éffacer Clause 2.4. (Aluminum finishes to have Powder Coating)

Remplacer 2.5 avec:

2.5 Powder coating

.1 Powder coating: All exposed aluminum surfaces, shall be finished with factory applied Permacoat Powder Coating in accordance with AAMA 2604. Colour: as selected by the Departmental Representative from manufacturer's standard colours.

1.19 Référent à la section 08 71 00 – Finish Hardware.

Clause 3.2 Schedule:

Add Hardware Group 12 – doors 106A and 106B (for handicapped operator)

Hardware/Quantity	Manufacturer's Number	Finish
2 Hinges	5BB1 114 x 114 NRP	630
1 Electric Hinge	5BB1 114 x 114 TW8	630
1 Elec Panic Hardware	RX-98-NL-990	626
1 Rim Cylinder	20-021	626
1 Electric Strike	6111 FSE DS	630
1 Surf. Auto Operator	9542 MS	ANCLR
1 Weather Ring	8310-802	689
1 Rocker Switch	8310-806R	689
2 Actuator, Wall Mt.	8310-852T	630
1 Kick Plate	8400 – 250 x 860	630
1 Weatherstrip	W-50	628
1 Door Sweep	W-24S	628
1 Threshold	CT-45	627



1.20 Référez à la Section 08 80 00 – Glazing

Add 2.4.3 Outer pane of 6 mm thick clear tempered glass, 12 mm argon space, inner pane of 6 mm thick clear tempered glass, double glazed unit 24 mm total thickness.

Add 2.1.5: Safety glass: tempered, 6 mm thick, PPG Herculite, or approved equal.

Delete Section 3.4 Glazing Systems, Replace with:

3.4 Glazing Systems

- .1 Interior steel hollow metal doors (Type H): Single clear wired glass as per Clause 2.1.2.
- .2 Interior steel hollow metal doors (Type F – Rated, doors 107 & 120): Ceramic glass as per Clause 2.1.2.
- .3 Interior steel hollow metal doors (Type D, Type F - not rated): Safety glass as per Clause 2.1.5.
- .4 Interior aluminum doors: Safety glass as per Clause 2.1.5.
- .5 Interior windows: Window glazing as per Clause 2.1.1.
- .6 Exterior doors (Type I): sealed double glazing as per Clause 2.1.4.2.
- .7 Exterior doors: Sealed double glazing as per Clause 2.1.4.3.
- .8 Exterior windows: sealed double glazing as per Clause 2.1.4.1.

1.21 Additionner Specification Section 09 11 10 – Metal Stud System, attached.

1.22 Référez à la Section 09 13 00 – Suspended Ceilings

Clause 2.1.4: remove reference to “clear anodized”.

1.23 Référez à la section 09 91 00 – Painting

Clause 3.9.2 Indoor Finishes. Add the following painting specification for Gypsum Board.

Surface	Protective Coating System	Minimum D.F. Thickness
Gypsum Board	Surface Preparation: skim coat joint compound over entire surface of fiberglass mat gypsum panels to reduce highlighting.	
	1 st Coat: Vinyl acrylic sealer, CAN/CGSB-1.119 Acceptable products: - General Paint 51-087 Superseal - Glidden 36600 Ultra - Porter Pittsburgh 426	1.2 mils
	2 nd Coat: Waterborne epoxy Acceptable products: - PPG Aquapon WB - DevoeTru-Glaze-WB 4408 - International Intergard 735	2 - 3 mils
	3 rd Coat: Waterborne epoxy Acceptable products: - PPG Aquapon WB - DevoeTru-Glaze-WB 4408 - International Intergard 735	2 - 3 mils

1.24 Additionner Specification Section 10 16 00 - Metal Toilet Partitions, voir pièce jointe.



C. MODIFICATIONS AUX DESSINS

1.1 Référent aux Dessins A-001 & A-401

1.1.1 Replace Roof Construction R1 with:

Bold Rib Sheet Metal Roofing
Eave Protection / Underlayment over entire roof
13 Plywood Sheathing c/w H clips / Blocking as required by structural
Trusses as per Structural
R40 Mineral Wool Insulation
Vapour Barrier Membrane
13 Plywood

1.2 Référent aux dessins A-001 & A-103

1.2.1 Ceiling type C4 metal plank ceiling system grid to be 305 x 2440.

1.3 Référent au dessin A-103

1.3.1 Detail 1 – Roof Plan: Replace note for ridge vent with: Ridge Vent, See Detail 11 / A-404.

1.4 Référent au dessin A-401

1.4.1 Wall sections 1 and 2: The fascia board and gutters to be installed plumb as shown on drawing A-201 & A-301.

1.4.2 Wall sections 1 and 2: Delete expansion track at top of exterior walls.

1.5 Référent au dessin M-404, Mechanical Schedules

1.5.1 Amend tank model in Septic Holding Tank Schedule to: G-2500-H7-6

1.5.2 Amend model in Unit Heater Schedule: OASU05038.

1.6 Référent au dessin A-001

Add following note to wall construction schedule:

Note: For Wall Types W2, P8 and P9 mesh to be high strength 3/4 inch diamond pattern x 9 Gauge steel expanded metal.

1.7 Référent au dessin A-003

Change frame material for all aluminum doors (101A, 101B, 106A, 106B, 115A, 115B, 119B, 132A, 132B) to Alum.

Change door # 122 to door type H.

1.8 Référent au dessin A-101

Arrow head for note “150 X 3000 Concrete Curb. Typ.” should be pointing to precast concrete bumper.

1.9 Référent au dessin A-401

See sketch S-A01 for updated detail at wall / roof connection.

Wall sections 1 and 2:

- The fascia board and gutters to be installed plumb.
- Delete expansion track at top of exterior walls.



- At soffit remove prefinished plywood soffit, blocking as required and continuous vents, replace with Vented Smooth HardieSoffit Panels by JamesHardie.

1.10 Référez au dessin A-404

Detail 15: Remove reference to “150x600 concrete parking curb”. Sidewalk to have 300 mm thickened edge as per structural drawings.

Tous les autres termes et conditions resteront inchangés